



Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 44

Suppléants : 4

Pouvoirs : 8

= **VOTANTS : 56**

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : RESSOURCES HUMAINES – AVANCEMENT DE GRADE - CREATION DE POSTES
MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le jeudi 06 Juillet 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 29 Juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de MANSLE-LES-FONTAINES.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia – GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick – AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – GUYON Jean-Guy - TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre - LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEI Maryse - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie – GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

- 1-RAMEZI Christelle suppléante PINEAU Francine
- 2-CHOLEWKA Marie suppléante de BOUYSSSET Céline
- 3-RAMOS Sylvie suppléante de JEUNE Karine
- 4-MORINEAU Benoit suppléant de MAGNANT Jocelyne

Pouvoirs :

- 1-FLAUD Yves pouvoir à COMBAUD Renaud
- 2-KAUD Pascal pouvoir à CROIZARD Christian
- 3-PAPILLAUD Sonia pouvoir à LACROIX Aurélie
- 4-VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent
- 5-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno
- 6-MAHÉ Jacques pouvoir à LASBUGUES Elisabeth
- 7-CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella pouvoir à FOURÉ Brigitte
- 8-MICHONNEAU Patrick pouvoir à GOYAUD Philippe

Absents : COMBAUD Alain – BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle-
CRINE Jean-Jacques – DURAND Jean-Louis - BORDES Jean-Jacques – TEILLET Anne – MARCELIN Céline -
CHARRIAUD Sébastien – PINTUREAU Romain – SEVRIT Raymond – JÉROME Géraldine.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : RESSOURCES HUMAINES – AVANCEMENT DE GRADE - CREATION DE POSTES
MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS****Avancement de Grade 2023 :**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu la délibération n°20220519_05 fixant les lignes directrices de gestion de la Communauté de communes Cœur de Charente,

Vu les taux de promotion arrêtés par la Communauté de communes Cœur de Charente,

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un agent remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade suite à l'obtention de l'examen professionnel d'Agent de maîtrise territorial.

Sous réserve de l'accord de l'assemblée plénière, Monsieur le Président propose de modifier le tableau des emplois de la collectivité tel que ci-annexé.

| Création des emplois | Suppression des emplois |
|---|--|
| 1 poste d'agent de maîtrise territorial | 1 poste d'Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe |

Création de postes :**1. Maisons de la Petite Enfance :**

Monsieur le Président rappelle que la crèche du Pôle de Vars est ouverte depuis le mois de juin 2022 sur une amplitude de 24 enfants répartis en 2 petites familles de 12 enfants. Au 1^{er} septembre 2023 l'amplitude passera à 30 enfants et un agent social devra donc être recruté pour renforcer les équipes existantes.

| Création des emplois | Suppression des emplois |
|------------------------|-------------------------|
| 1 poste d'agent social | |

2. ALSH VARS :

Monsieur le Président rappelle qu'un agent avait été recruté en CDD pour faire face à des besoins occasionnels qui sont devenus permanents suite à une réorganisation des services. Il est donc proposé de pérenniser ce CDD à hauteur de 25/35^{ème}.

| Création des emplois | Suppression des emplois |
|---|-------------------------|
| 1 poste d'adjoint d'animation territorial | |

3. Pôle Aménagement & Environnement :

Suite au développement du service de l'instruction du droit des sols et d'un recrutement interne d'une assistante instruction du droit des sols, il y a lieu de pourvoir à son remplacement et de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet.

| Création des emplois | Suppression des emplois |
|---|-------------------------|
| 1 poste d'adjoint administratif territorial | |

Par délibération n°20221215_12 du 15 décembre 2022, le recrutement d'un agent technique affecté au SPANC (assainissement non collectif) avait été acté afin de couvrir le volume théorique des contrôles périodiques, son poste doit donc être inscrit sur le tableau des emplois.

| Création des emplois | Suppression des emplois |
|-----------------------------|-------------------------|
| 1 poste d'adjoint technique | |

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le nouveau tableau des emplois de la Communauté de communes Cœur de Charente – ci annexé ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à mener toutes les démarches en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

